



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2022/010

Réunion du 15 février 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 08/02/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Date d'affichage : 08/02/2022

Présents : 22

Votants : 28

Présents à l'ouverture de séance : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoit LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Pascal COLSON ayant donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION, Mme Geneviève COSSON ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Gisèle LAROCHE ayant donné pouvoir de vote à M. Christophe LEBON, M. Laurent MOREAU ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER ayant donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN et Mme Andrée THOMAS ayant donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

Objet : Désignation de représentants du Conseil Municipal au sein de différents organismes et associations suite à démissions

Vu l'Article L 2121-23 du Code Général des collectivités territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions règlementaires ;
Vu la démission de M. Didier JOURNET de sa fonction de conseiller municipal en date du 5 octobre 2020 ;

Considérant que M. Didier JOURNET a été désigné représentant de la commune auprès du conseil d'administration de l'harmonie municipale ;

Considérant la nécessité de le remplacer ;

Vu la démission de M. Johnny PREVOT de sa fonction de conseiller municipal en date du 24 novembre 2021 ;

Considérant que M. Johnny PREVOT a été désigné représentant de la commune auprès des organismes et associations suivants :

- Conseil d'Administration de l'association les Tourelles
- Office municipal des sports
- Comité d'amitié de Vouziers - Civol
- Conseil d'administration du lycée Thomas Mazaryk

Considérant la nécessité de le remplacer ;

.../...

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

22 FEB 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DESIGNNE, à l'unanimité :

- Mme Geneviève COSSON : membre titulaire auprès du Conseil d'administration de l'harmonie Municipale
- M. Dominique CARPENTIER : membre titulaire au Conseil d'Administration de l'association les Tourelles
- M. Frédéric MULLER : membre titulaire à l'Office Municipal des Sports
- Mme Martine BAUDART : membre titulaire au comité d'amitié de Vouziers-Civol
- Mme Nathalie MAROTEAUX : membre suppléant au Conseil d'administration du lycée Thomas Mazaryk

Fait en mairie le 21/02/2022
Le Maire,
Yann DUGARD

